



AVENTURES À LA JOURNÉE



Cap sur
l'Aventure

Groupes enfants et ados

Multi-activités autour du Pic

Tarifs résidents CCGPSL
6 à 23€ selon quotient familial



Grand
Pic Saint-Loup
et alentours



> Inscriptions dès le 30 septembre 2020
> Journées vacances de La Toussaint

AVENTURES À LA JOURNÉE

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2020

★ PROGRAMME ★

► RDV à la base nature de Saint-Clément-de-Rivière

► Horaires :

* Horaire 1 : Accueil échelonné de 8h à 9h / départ échelonné de 17h30 à 18h

** Horaire 2 : Accueil échelonné de 13h30 à 14h / départ échelonné de 22h30 à 23h

LUNDI 19/10 Horaire 1 * 7-13 ans	MARDI 20/10 Horaire 1 * 7-13 ans	MERCREDI 21/10	JEUDI 22/10 Horaire 1 * 7-13 ans	VENDREDI 23/10 Horaire 2 ** 11 - 17 ans
ENTRE DEUX MONDES ... Initiation Taekwondo Confection d'attrapes- rêves	ART & SPORT VERSION MANGA Découverte du Taekwondo coréen Art du graff artistique		NATUR'PEINTURE Grimpe d'arbres Enigmes et aquarelle nature	HALLOWEEN PARTY ! Ateliers Graff Maquillages effets spéciaux d'Halloween Soirée Légendes urbaines
LUNDI 26/10 Horaire 1 * 7-13 ans	MARDI 27/10 Horaire 1 * 7-13 ans	MERCREDI 28/10	JEUDI 29/10 Horaire 2 ** 11 - 13 ans	VENDREDI 30/10 Horaire 2 ** 14 - 17 ans
SPORT, ART & RANDO Made in Pic Saint-Loup ! Jeux rugbalistiques Atelier aquarelle Rando nature contée frissonnante	MYTHE OU RÉALITÉ ? Rando contée autour d'un mythe local Land Art & cabanes		MÊME PAS PEUR ! Laser Game version Halloween Soirée Loup Garou	Journée annulée

► Programme susceptible d'être modifié.

► La réservation des journées se fera via l'espace famille à partir du Mercredi 30 septembre 2020.

Espace famille : <https://espacefamille.aiqa.fr/index.html?dossier=2111268#connexion&102302>

► Le service jeunesse reste joignable au **04.67.55.17.04**

► Tarifs résidents CCGPSL de **6 € à 23 €** selon le quotient familial – grille tarifaire sur www.grandpicsaintloup.fr



GRILLE TARIFAIRE ET MODALITÉS D'INSCRIPTION VACANCES DE LA TOUSSAINT 2020

Une tarification familiale est appliquée aux activités « Aventures à la journée » :

☞ **Si vous êtes résident du territoire, sur justificatif**, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup finance une partie de l'activité de votre enfant selon votre quotient familial.

Pour connaître votre quotient familial, vous devez vous munir de votre **avis d'imposition 2019** et appliquer les données de votre situation au calcul ci-dessous.

➤ **Calcul du quotient familial**

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts fiscales} \times 12}$$

➤ **En cas d'avis d'imposition multiples** pour un même foyer, il convient d'additionner les différents revenus nets globaux et le nombre de parts indiqué sur les différents avis.

➤ Ensuite, référez-vous au tableau ci-dessous pour connaître le tarif de chaque séjour qui s'applique à votre foyer.

☞ **Si vous n'êtes pas résident du territoire**, vous pourrez vous inscrire dans la limite des places disponibles, à un tarif unique de 30€ / Aventure à la journée.

Quotient familial	Tarif / journée d'Aventures
Inférieur à 484 €	6 €
De 485 € à 959 €	12 €
De 960€ à 1 370 €	18 €
De 1 371 € à 1 900 €	21 €
Supérieur à 1 901 €	23 €

Les tarifs comprennent : L'encadrement, la participation aux différentes activités proposées.

Les tarifs ne comprennent pas : Le repas « tiré du sac » qui devra être amené par chaque participant.

RESERVATION

☞ **Ouverture, via l'Espace Famille, à partir du MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020.**

Si vous n'avez pas encore créé son compte Espace Famille, n'attendez plus :

<https://espacefamille.aiga.fr/inoe/inoeEFv4.220.2.pilote.20200422.22095/2111268#connexion&134135>

- Les demandes de réservation seront traitées par ordre d'arrivée.
- Les demandes non satisfaites seront mises systématiquement en liste d'attente.

INSCRIPTION (en cas de réservation acceptée)

Le dossier devra être complet **15 jours avant le début de la journée d'activité.**

CONDITIONS D'ANNULATION

De la CCGPSL (journée non facturée) :

- En cas d'Espace Famille non complété ([cf. Comment remplir son Espace Famille](#))
- En cas de factures non réglées
- En cas de dossier d'inscription non complétés 15 jours avant le début de l'activité
- En cas d'annulation pour empêchements liés à la sécurité

De la famille :

- En cas de désistement 5 jours avant la journée / en cas de maladie / en cas de force majeure ou d'évènement grave, les journées ne seront pas facturées.
- En cas de désistement 4 jours avant la journée ou d'absence non justifiée, les journées seront facturées.

PAIEMENT



- La facture est adressée sur l'Espace Famille.
- Le délai de paiement est de 15 jours dès réception de la facture.
- Les règlements sont : carte bleue (via Espace Famille – en priorité), espèces, chèques (à l'ordre du Régisseur des recettes Enfance-Jeunesse), chèques vacances, espèces et virement.

